



## **Cinquième Assemblée plénière**

### **Bogotá, Colombie, du 19 au 21 novembre 2006**

---

### **RAPPORT FINAL**

#### **Groupe de travail n° 3 : Lutte contre le trafic des stupéfiants**

Le Groupe de travail de lutte contre le trafic de stupéfiants s'est réuni, à Bogotá (Colombie), les 19 et 20 novembre 2006, dans le cadre de la Cinquième Assemblée du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA). La réunion s'est tenue au siège du Congrès et de la Commission de politique extérieure et de la défense nationale du Sénat de Colombie, réunissant des délégués de huit pays des Amériques.

Madame Sandra Husbands, sénatrice de la Barbade, a présidé le Groupe et monsieur Felipe Ortiz, Secrétaire général de la Commission de politique extérieure et de la défense nationale du Sénat de Colombie a fait office de rapporteur.

La séance s'est ouverte avec un exposé général sur le sujet par la présidente du Groupe, qui a par la suite expliqué les règles à observer au cours de la réunion. Puis, elle a cédé la parole à M. Sandro Calvani, expert dans le domaine et représentant du bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Monsieur Calvani a abordé les tendances récentes de la problématique des drogues illicites dans les Amériques, et il a fait référence au Rapport mondial sur les drogues de 2006 indiquant qu'une population d'environ 200 millions de personnes a consommé des drogues au cours de la dernière année, ce qui représente une augmentation de 15 millions d'individus comparativement à l'année précédente.

1. Dans le cas de l'opium et de l'héroïne, les zones cultivées ont connu une diminution. En Amérique latine, cette réduction a été significative grâce à l'action de plusieurs gouvernements, notamment ceux de la Colombie et du Mexique. Il y a eu également une diminution de 7 % à 4 % des envois expédiés aux États-Unis.
2. Quant à la coca, les zones cultivées ont diminué en Colombie, mais pas au Pérou ni en Bolivie. La production de cocaïne est restée stable et le trafic a été combattu, spécialement par la Colombie qui enregistre le plus grand nombre de saisies.
3. Pour la production des stimulants de type amphétamines (STA), la majeure partie de l'« ecstasy » est toujours fabriquée en Europe et sa production s'est stabilisée dû aux lois en matière de coopération. Le trafic de ces stimulants a été fortement combattu, et on en a saisi de nombreuses tonnes. Toutefois, près de 26 millions de personnes dans le monde continuent à consommer ce type de stimulants.

4. En ce qui concerne le cannabis ou la marijuana, la drogue la plus cultivée, commercialisée et consommée dans le monde, la tendance mondiale actuelle est à la croissance de la consommation et du trafic.

Le développement alternatif se définit comme étant une stratégie de contrôle qui a pour objectif de réduire ou d'éliminer l'offre de drogues provenant de plantes cultivées illégalement.

En Colombie, au Pérou et en Bolivie, les gouvernements ont adopté, en utilisant leurs propres ressources, des mesures de développement alternatif, qui ont permis l'amélioration et la création de conditions propices aux investissements dans les zones de cultures illicites.

## **DÉBAT**

Pendant les séances de travail, les parlementaires ont participé activement au débat en échangeant différentes idées. Les sujets du débat ont été les suivants :

### **I. Drogues légales : tabac et alcool**

À ce sujet, on a indiqué que plusieurs pays ont mis en place des restrictions à la consommation de ces substances, spécialement pour la consommation de tabac dans les lieux publics et la consommation d'alcool chez les mineurs.

On constate aussi que la consommation de ces drogues fait l'objet d'une forte réprobation sociale et qu'il y a un lien entre l'usage des drogues licites et illicites et la criminalité, ainsi qu'entre la consommation de drogues et le VIH/SIDA.

### **II. Drogues illégales : cannabis, cocaïne, héroïne et opiacées, et stimulants amphétaminiques.**

Dès le début de la discussion, plusieurs pays ont déclaré que les ressources devaient être davantage destinées à prévenir la consommation de drogues. Affirmation judicieuse puisque dans le cadre de la stratégie antidrogues de l'hémisphère, on considère la demande comme étant une force qui stimule la production et le trafic de drogues. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre des programmes éducatifs sur le plan scolaire, familial, communautaire, pénal et auprès des deux sexes, des enfants et des groupes ethniques plus vulnérables.

#### **1. Économie**

a. Développement économique des pays en développement.

Il a été établi qu'il existe une corrélation entre le sous-développement économique d'un pays et le potentiel de prolifération des drogues illicites; ces pays sont vulnérables à la corruption et sont à haut risque de devenir des lieux de transit.

Il devient par conséquent nécessaire de reconsidérer le modèle économique actuel sur le plan international, car il retarde la croissance économique de ces pays. Il faut donc un appui en matière de commerce international. On doit conclure des accords commerciaux qui encouragent le développement économique, ainsi que l'accès aux différents marchés pour les produits des pays en développement, des prix justes, des règles et des normes de commerce équitables tenant compte des réalités de chacun des pays.

On a noté que, dans certains pays, le secteur rural arrive difficilement à exporter ses produits vers les marchés internationaux et s'en trouve affecté. Ce modèle doit être modifié afin de ne pas porter préjudice aux paysans et agriculteurs des pays en développement des Amériques.

On a également insisté sur le besoin de renforcer les infrastructures des pays producteurs de manière à empêcher les narcotrafiquants de profiter des zones rurales pour leur production. Pour ce faire, on a proposé que les pays développés assignent des ressources pour aider les pays producteurs.

Enfin, on a proposé que les subventions agricoles des pays consommateurs soient destinées aux paysans et agriculteurs des pays producteurs.

#### b. Production de substitution

La production de substitution représente un défi et non pas une solution pour l'éradication complète des cultures illicites. Il faut donc un effort continental conjoint afin de promouvoir des cultures de substitution dans les zones affectées par le narcotrafic.

##### i. Stratégie de substitution des cultures : subventions

Il faut s'orienter vers l'obtention de certificats, cachets et étiquettes permettant un meilleur accès aux marchés internationaux.

## **2. Affaires sociales et d'éducation**

#### a. Programmes éducatifs pour contrer la consommation chez les jeunes : programme éducatif concerté internationalement dans les Amériques

A cet égard, on demande que l'hémisphère s'engage à appuyer les réformes éducatives nécessaires pour contrer la consommation de drogues, en suivant le modèle de la Hollande, dont le cas a été exposé.

#### b. Programmes dans les médias grâce aux ressources obtenues par les biens saisis

La création de programmes de redistribution grâce à la vente des biens saisis est une priorité continentale car ils représentent une source de financement pour la lutte contre le trafic de drogues, et pour le développement social.

## **3. Affaires juridiques et de sécurité**

#### a. Tribunal international contre la drogue

Le groupe de travail considère qu'un tribunal interaméricain serait un mécanisme important et efficace pouvant renforcer la lutte interaméricaine contre la drogue.

#### b. Législation continentale contre la drogue

##### i. Législation contre le blanchiment d'actifs

On constate la nécessité de renforcer la législation internationale pour contrôler les flux de capitaux dans le système financier, en plus d'augmenter les peines et la performance policière dans ce domaine.

##### ii. Législation pour l'interdiction

Il devient nécessaire de renforcer les programmes internationaux pour l'interdiction du trafic de drogues par l'intermédiaire des organismes nationaux compétents, que ce soit par l'intermédiaire des instruments de l'Organisation des États américains (OEA) ou d'un nouvel organisme.

### c. Lutte contre la corruption

Il existe un lien important entre le trafic de drogues et la corruption, il faut donc exercer un plus grand contrôle de celle-ci dans toutes les Amériques.

### d. Appui international pour empêcher le transit et le trafic illicites

Les pays considérés comme étant des lieux de transit des marchands de drogues expriment leur besoin de recevoir une aide de la part des pays plus développés afin d'empêcher l'entrée et le trafic illicites de drogues.

### e. Coopération judiciaire et échange d'informations dans la lutte contre le délit.

## **Conclusions**

Le développement alternatif, en tant que stratégie, requiert, pour être efficace, la garantie de la présence des États et des conditions de sécurité dans les zones où il sera mis en place.

Les pays affectés par de grandes zones de cultures illicites doivent consolider leurs politiques nationales et réaliser les changements nécessaires afin de faciliter et de permettre l'application de programmes de substitution pour réduire les dimensions du problème et atténuer son impact sur l'économie. Ces réformes devront créer un meilleur climat pour les investissements, ainsi que pour la commercialisation des produits agricoles provenant des zones de développement de substitution.

Les programmes de développement alternatif n'atteindront pas leurs objectifs sans l'appui actif et effectif des autorités locales, nationales et de la communauté internationale. Pour ce faire, il est nécessaire de coordonner les efforts de manière à contribuer au développement de politiques sociales et économiques qui permettent l'accès aux marchés des produits et des services provenant des zones de développement alternatif.

## **RECOMMANDATIONS**

*Adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006*

### **ECONOMIQUES :**

1. On incite les parlementaires à travailler activement dans leurs propres pays et à encourager le débat sur la scène internationale, là où sont négociés les accords multilatéraux de commerce, dans le but de promouvoir un changement dans l'ordre économique.
2. Les pays doivent travailler sur le plan interne pour obtenir le financement et les ressources nécessaires afin d'établir des programmes de substitution des cultures et d'incitation à l'emploi permettant de réduire les inégalités sociales dans leurs nations.
3. Pour augmenter les chances de succès de la substitution des cultures dans ces programmes et éviter la récurrence, il faudra tenir compte de plusieurs aspects tels la formation, la sécurité alimentaire, le transport et l'accès aux marchés.

### **SOCIALES :**

4. Considérant que la demande est une force puissante qui encourage la production, fait reconnu dans la stratégie hémisphérique de lutte antidrogues, on recommande

l'élaboration de programmes éducatifs, sur le plan scolaire, familial, communautaire et auprès des hommes et des femmes, de la population ethnique et des mineurs, prônant de nouvelles valeurs pour contrer la consommation de drogues.

5. On demande également aux médias d'être prudents dans l'utilisation d'images qui créent de fausses icônes et qui incitent à la violence et à la consommation de stupéfiants. On encourage donc la responsabilité des médias et leur participation active dans la lutte contre le trafic de drogues et la création de conditions qui ne génèrent pas la violence et l'abus de substances hallucinogènes.
6. On recommande la convocation d'un forum international pour traiter du rôle des médias dans la formation de valeurs facilitant la lutte antidrogues.
7. On recommande que les parlementaires essaient de réformer le système éducatif afin de renforcer l'enseignement des valeurs et de prévenir l'utilisation de ces substances nocives.
8. Il faut qu'il y ait une plus grande participation des parlementaires dans la discussion sur les valeurs sociales, et il faut chercher à promouvoir de manière plus efficace la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicites des drogues.

#### JURIDIQUES ET DE SÉCURITÉ :

9. Les parlementaires doivent encourager les pays à mettre à jour leurs législations pénales en cherchant l'harmonisation des normes suivant les essais expérimentés en Amérique latine à la fin du siècle dernier. Dans cette législation type, il faut criminaliser des activités telles que : le trafic illicite de drogues, le blanchiment d'actifs, la corruption, le transport et transit de drogues illicites. Pour les cas de consommation, nous recommandons fermement que les peines soient graduelles.
10. Les parlementaires chercheront à promouvoir la convocation d'une réunion dans le cadre de l'OEA et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour discuter de la création d'une Cour interaméricaine et internationale contre les drogues, et d'un organisme responsable de l'interdiction.
11. On propose de chercher à renforcer l'appui international aux pays qui doivent lutter contre la drogue, le blanchiment d'actifs, la corruption et le transit de ces substances.
12. On recommande aux parlements membres du FIPA d'encourager la mise en application dans leurs pays respectifs, du plan des Nations Unies de lutte contre les drogues.

**M<sup>me</sup> Sandra Husbands**

Sénatrice de la Barbade

Présidente du Groupe de travail no.3

**M. Felipe Ortiz**

Rapporteur